

Routes

Sortie de route au Pôle Atelier

#CD08



Il devient urgent de trouver des solutions pour que les agents des routes puissent assurer leurs missions de service public avec le matériel nécessaire et en ordre de marche. Cette situation n'est plus supportable pour les agents.

Malgré le signalement à plusieurs reprises de dysfonctionnements au sein du Pôle Atelier, nous ne constatons aucune amélioration. Cette situation n'est pas liée à la crise sanitaire que nous vivons, elle est bien antérieure et cela ne fait que s'aggraver.

En effet, depuis maintenant presque deux ans, l'organisation du travail dans les Centres Routiers et au Pôle Technique, ne dépend pas des tâches à effectuer, mais uniquement du matériel disponible...Toute l'organisation du service des routes du département en subit les conséquences.

Malgré nos interrogations auprès de différents interlocuteurs, nous n'obtenons aucune réponse...

Nous pouvons comprendre les problèmes de sous-effectif ou les difficultés budgétaires pour passer les commandes des pièces nécessaires, mais cela n'explique pas tout.

Du côté des utilisateurs, les protocoles de demandes d'intervention mis en place par le responsable du pôle sont bien respectés, en retour, nous n'obtenons aucun suivi...

Les simples demandes de rendez-vous pour un entretien de véhicule ne sont pas honorées. Tout est géré dans l'urgence, par conséquent le matériel finit par casser. Les utilisateurs sont exaspérés car on leur reproche en plus de ne pas prendre soin du matériel. Les agents font le maximum pour le maintenir en état avec parfois même de l'investissement personnel en utilisant des outils personnels voire pire avec des pièces détachées apportées du domicile... Il est arrivé de voir du matériel bloqué plusieurs mois pour un simple joint à quelques euros...

On pourra nous rétorquer que certains agents ne sont pas soigneux, mais ceux-ci ne représentent qu'une infime partie de l'effectif.

S'il est concevable que pour dépanner, des pièces soient prélevées sur du matériel en fin de vie, ces réparations ne sont pas pérennes, d'autant plus que certains véhicules utilisés par les agents flirtent avec les 300 000 km... il est inévitable que l'utilisation de matériels usagés engendre de nombreuses interventions.

Les demandes d'interventions sont envoyées par un référent pour qui, parfois, la mécanique n'est pas vraiment son domaine, ce qui alourdit encore la démarche.

Ne serait-il pas possible que les chefs de centre reprennent cette tâche de rédiger les demandes d'intervention, pour éviter un intermédiaire supplémentaire et ainsi assurer le suivi des demandes plus facilement ?

Toutes ces difficultés font que les relations entre les agents des routes et les agents du pôle se détériorent de plus en plus. Une animosité s'est installée. Il est pourtant indispensable de communiquer pour que chacun transmette les informations nécessaires pour établir le diagnostic de la panne. C'est malheureusement impossible avec l'organisation mise en place au contraire les agents qui se présentent au Pôle se font recevoir par des remontrances sur la mauvaise utilisation du matériel. C'est inadmissible.

Il devient urgent de trouver des solutions pour que les agents des routes puissent assurer leurs missions de service public avec le matériel nécessaire et en ordre de marche. Cette situation n'est plus supportable pour les agents.